Image not found or type unknown

Changement de bail proprietaire qui veus faire gerer par agence

Par **elisabeth79**, le **19/05/2014** à **19:08**

bonjour il y a deux mois j ai signé un bail avec un proprietaire sur lequel était inscrit que les travaux sur cette maison serait a ma charge en deduction du loyer chose sur laquelle j etais d accord aujourd hui j apprend que demain une agence immobilière vient estimer la maison car mon proprietaire a décidé de faire gerer cette maison par une agence donc voici mes questions
l agence devras t elle nous refaire un bail ?
la proptietaire devra t elle faire elle meme les travaux restant (changement de la chaudiere les fenetre volet les pièces du haut car inhabitable la carrelage du bas car c est du ciment
le loyer devras t il changer et la question principal a t il le droit de changer le bail si il demande a une agence de gérer cette maison
cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés